

Zeitschrift:	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
Herausgeber:	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
Band:	37 (1929)
Heft:	9
Artikel:	Insolation
Autor:	Varin, G.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-556866

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prêter efficacement leur concours pour la vente des billets de loterie de cette exposition.

2. Grâce au «Fonds Henri Dunant» il sera accordé dorénavant:

- a) des subventions aux cours d'hygiène maternelle et infantile;
- b) des subventions pouvant aller jusqu'à fr. 30 par année pour l'organisation et l'entretien de postes de secours;
- c) les intérêts du Fonds Dunant permettront de subventionner aussi les dépôts d'ustensiles et de mobilier sanitaires;
- d) des allocations exceptionnelles à des sections peu fortunées, situées dans des localités retirées où les ressources peuvent difficilement se trouver, et qui ont de sérieuses difficultés financières.

Pour remplacer M. Marietta, l'assemblée nomme vérificateur des comptes M. H. Schnyder de Maienfeld.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Bâle en 1930. Celle de 1931 est prévue à Berne et coïncidera avec l'Exposition d'hygiène.

Les cours de moniteurs seront prolongés dorénavant de deux jours; un nouveau règlement a été adopté à ce sujet par le Comité central.

Une fois de plus le secrétariat central rappelle que le rapport général ne peut être établi que si les sections envoient en temps utile leur rapport. Il adjure les comités des sections d'être plus expéditifs dans l'envoi de leurs rapports au secrétaire général.

Les mutations des membres des comités, spécialement celles du président des sections, doivent être immédiatement communiquées au secrétariat central qui doit pouvoir toujours savoir avec quelle personne responsable il a à se mettre éventuellement en communication.

Insolation.

A quoi peut se reconnaître l'insolation? Le docteur Dupouy détermine ainsi les symptômes de ce mal: «Quelquefois, le sujet frappé se plaint d'une grande faiblesse et les phénomènes morbides apparaissent progressivement. Mais le plus souvent, il tombe brusquement sans connaissance, accusant des douleurs violentes à la tête et à l'estomac. On observe une chaleur excessive de la peau, de la gêne dans la respiration, qui devient rapidement précipitée, et le malade fait entendre dans les mouvements d'inspiration et d'expiration un son imitant le bruit de l'eau bouillante. La bouche se remplit d'une écume mousseuse, enfin une raideur tétanique immobilise tout le corps.»

Lorsque des soins immédiats favorisent la guérison, le malade reprend peu à peu

connaissance, les douleurs de la tête et de l'estomac disparaissent et les forces reviennent. Mais il se produit assez souvent des phénomènes critiques favorables, caractérisés par des sueurs abondantes et de la diarrhée. La guérison complète peut se produire au bout de quelques heures, mais elle exige quelquefois plusieurs jours.

L'insolation peut se produire d'une manière moins bénigne et déterminer la mort soit subitement, soit au bout d'un jour ou deux, pendant lesquels le malade reste dans un état comateux, c'est-à-dire dans un état d'assoupissement plus ou moins profond avec abolition de la sensibilité.

On voit qu'il importe de prendre de sérieuses précautions pour se garder d'un pareil accident.

Quant au traitement, le voici, du moins en ce qui concerne les premiers soins, car si le cas paraît grave, il ne faut pas hésiter à appeler un médecin: mettre le malade bien à l'air et à l'ombre, l'étendre la tête relevée, lui desserrer le cou, le déboutonner partout, l'éventer, lui asperger largement la tête et le visage d'eau froide ou vinaigrée; puis passer, s'il y a lieu, aux moyens plus actifs: compresses continues ou glace sur la tête, bains de pied sinapisés, sinapismes sur les cuisses et les mollets.

A défaut d'autres révulsifs, pratiquer des frictions violentes. Généralement, l'indisposition cède peu après que le malade

a été mis à l'abri du soleil. En tout cas, il faut un long repos après la moindre atteinte. Ne pas faire aspirer des odeurs fortes.

Toutes les insolations n'ont pas, heureusement, une pareille gravité. Le plus fréquemment, il ne s'agit que d'une douleur assez vive, parfois accompagnée de fièvre et de malaise. On peut alors se borner à appliquer sur la partie douloureuse des emplâtres composés de farine ou d'amidon délayé dans l'eau ou bien encore de graisse douce ou de beurre. Un remède consiste à opérer un mélange de farine de seigle, d'huile d'olive et de teinture de benjoin.

G. Varin.

Die Bevölkerungsbewegung in der Schweiz im Jahre 1928.

Vom eidg. Statistischen Amt.¹⁾

Alle Bevölkerungsvorgänge haben, abgesehen von ihrer allgemein menschlichen und politischen, eine ausgesprochen wirtschaftliche Bedeutung. So sind die Heiratszahlen gleichzeitig ein Konjunkturindex und die Grundlage der legitimen Bevölkerungserneuerung, begründen die Geburtenmassen von heute die nationale Produktion der Zukunft und zeigt die Sterblichkeit den Verlust an wirtschaftlichen Kräften durch frühzeitigen Tod an.

¹⁾ Aus den wirtschaftlichen und sozialstatistischen Mitteilungen des eidg. Volkswirtschaftsdepartementes, 1929, drittes Heft.

Die Bevölkerungsbewegung des Jahres 1928 kann, wie diejenige eines einzelnen Jahres überhaupt, nicht genügend charakterisiert werden, wenn wir bloß feststellen, daß die Zahl der Heiraten 30 050, die der Geburten 69 594 und die der Sterbefälle 48 063 betrug. Um diese Zahlen beurteilen zu können, müssen wir sie mit den entsprechenden Nachweisen der Vorjahre vergleichen und aus ihnen Verhältniszahlen bilden. Dann erkennen wir folgendes:

Jahr	Bevölkerungsbewegung in den einzelnen Jahren 1921—1928					
	in der Schweiz			in den Städten über 50 000 Einwohner		
	Auf 1000 Einwohner					
	Eheschließungen	Lebendgeborene	Gestorbene	Eheschließungen	Lebendgeborene	Gestorbene
1921	8,4	20,8	12,7	10,6	14,7	10,9
1922	7,7	19,6	12,9	9,6	13,8	11,2
1923	7,6	19,4	11,8	9,1	13,6	10,3
1924	7,3	18,8	12,5	9,0	12,9	11,0
1925	7,1	18,4	12,2	8,6	12,7	10,7
1926	7,1	18,2	11,7	8,7	12,3	10,6
1927	7,2	17,4	12,3	9,7	12,1	11,0
1928	7,5	17,3	12,0	9,4	11,7	10,7